

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** Etat de Vaud

### **Livraison d'eau dans les alpages touchés par la sécheresse, l'opération se poursuit.**

**Depuis lundi 6 août, un dispositif de gestion de l'approvisionnement en eau des alpages vaudois a été mis en œuvre. Plus de 120 demandes d'aide ont été traitées par la permanence téléphonique et les livraisons par camion-citerne et hélicoptère se poursuivent, notamment dans le Jura vaudois.**

Entre le 6 et le 14 août 2018, plus de 120 demandes de soutien ont été traitées par la permanence téléphonique. Quelque 75% des appels à l'aide a été effectué par des exploitants d'alpages situés dans le Jura vaudois et le solde soit 25% dans les Préalpes et Alpes vaudoises. A ce jour, 240 m<sup>3</sup> d'eau ont été livrés par les Forces aériennes et 2000 m<sup>3</sup> par camion, ce qui représente un total de près de 2,3 millions de litres d'eau transportés en 7 jours dans les alpages du canton. L'opération se poursuit avec la livraison sous 3 jours de 375m<sup>3</sup> par voie terrestre et 240m<sup>3</sup> par les airs au moyen d'hélicoptères engagés par l'armée. Ces mesures, qui tiennent compte de l'absence de précipitations significatives ces 10 prochains jours, doivent permettre d'atteindre l'objectif qui consiste à maintenir le bétail en alpage au minimum jusqu'au 1er septembre. Toutefois dès ce jour, au vu de la diminution de la demande, le dispositif sera réduit et les bassins de rétention des Rochats et de La Vallée de Joux, lesquels ne sont plus utilisés actuellement, seront démontés. Quant à la ligne téléphonique (021 316 51 21), elle restera active au moins jusqu'au 24.08.2018 afin que les exploitants d'alpages puissent se renseigner et communiquer leurs besoins supplémentaires. La permanence est ouverte entre 08h et 12h du lundi au vendredi et gérée par la protection civile.

#### **Bilan**

Les militaires du bataillon d'intervention d'aide en cas de catastrophe ont installé en début d'opération deux bassins de 50m<sup>3</sup> pour effectuer la distribution d'eau, le premier situé au bord du lac de Joux à L'Abbaye et le second sur la place d'armes des Rochats au-dessus de Provence. Les Forces aériennes, coordonnées par la division territoriale 1, ont transporté 240 m<sup>3</sup> ce qui représente plus de 150 rotations d'hélicoptère. Ce dispositif conçu est conduit par l'EMCC, a été exploité chaque jour par quelques 20 membres de la protection civile pour les sites de L'Abbaye, Provence et

Concise, qui ont pu s'appuyer sur des systèmes de pompes mise à disposition par l'ECA. Plusieurs hélicoptères de l'armée ont été engagés alors que 6 officiers de l'EMCC et de la div ter 1 ont assuré la conduite, conseillés par 3 spécialistes de la DGAV. La Direction générale de la mobilité et des routes a quant à elle spontanément mit à disposition une capacité de transport. Pour ce qui est du coût de l'opération, le budget initial, d'environ CHF 80'000.-, sera respecté. Lors d'un engagement en cas de catastrophe (ACC), le DDPS assume l'intégralité des frais liés aux prestations fournies par l'Armée. Aucun incident n'est à déplorer et le bilan tant du côté des agriculteurs que des Autorités est satisfaisant. Le Conseil d'Etat via l'EMCC a donc pu faire face à cette situation critique pour l'agriculture et l'économie alpestre et remercie tous les acteurs impliqués dans cette opération.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 août 2018

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DJES, Denis Froidevaux, chef de l'Etat-major cantonal de conduite

DEIS, Jacques Henchoz, chef de l'Etat Major, Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires

Of. Sp. Olivia Cutruzzolà, Cheffe de section prévention criminelle et relations avec les citoyens, Police cantonale vaudoise